

La confiance peut sauver l'avenir



Lycée Nature et Services Saint-Jean

Rond point de la Tour du Mail • 95117 SANNOIS Cedex
Tél. 01 34 11 46 60 • Fax. 01 34 11 46 62

saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

(diplôme de niveau IV)

La confiance peut sauver l'avenir



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (Diplôme de niveau IV)

Une formation par apprentissage sur 2 ans

Objectifs :

- Acquérir et maîtriser les compétences en aménagements paysagers
- Être en capacité de travailler en autonomie
- Progressivement encadrer les équipes d'ouvriers qualifiés

Qualités requises :

- Bonne condition physique
- Habileté manuelle
- Initiative et esprit d'équipe
- Goût pour la vie au grand air
- Sensibilité au beau et au travail bien fait

Conditions d'admission :

- Après un BPA ou une 2nde (scolarité complète) ou 2 années d'expérience professionnelle dans le métier de jardinier paysagiste / 5 années dans une autre profession
- Être âgé de 16 à 30 ans
- Signer un contrat d'apprentissage

Formation :

- Formation rémunérée en 2 ans
- Alternance formation en UFA (500h/an de cours théorique et pratique) / travail en entreprise
- Statut d'apprenti, 5 semaines de congés payés par an
- 35 heures par semaine
- Formation par Unités Capitalisables (6 UC)

Enseignements :

Professionnel :

- Agronomie – biologie/écologie
- Connaissance des végétaux
- Maçonnerie paysagère
- Dessin paysager
- Encadrement, gestion d'équipe
- Organisation de chantier (établissement d'un devis)

Général (toujours appliqués aux situations professionnelles) :

- Communication, mathématiques, économie (gestion de l'entreprise)

Débouchés :

Poursuite d'études :

- BTS Aménagements paysagers
- Certificats de spécialisation

Insertion professionnelle :

- Ouvrier hautement qualifié
- Futur chef d'équipe en entreprise privée d'espaces verts ou dans une collectivité.